

Belgique

David Roodman, Julie Walz et Tejaswi Velayudhan

L'Indice de l'engagement en faveur du développement (CDI) permet de classer 22 des pays les plus riches en fonction de leur engagement à l'égard des politiques en faveur des pays pauvres. Allant au-delà des comparaisons de base sur le flux de l'aide au développement, le CDI mesure les efforts des pays selon sept critères importants pour les pays en voie de développement : l'aide au développement, le commerce, les investissements, la politique migratoire, l'environnement, la sécurité et la technologie. Ce rapport passe en revue la performance du CDI 2011 pour la Belgique.

Performance du CDI 2011 pour la Belgique

■ Classement global 2011 : 16

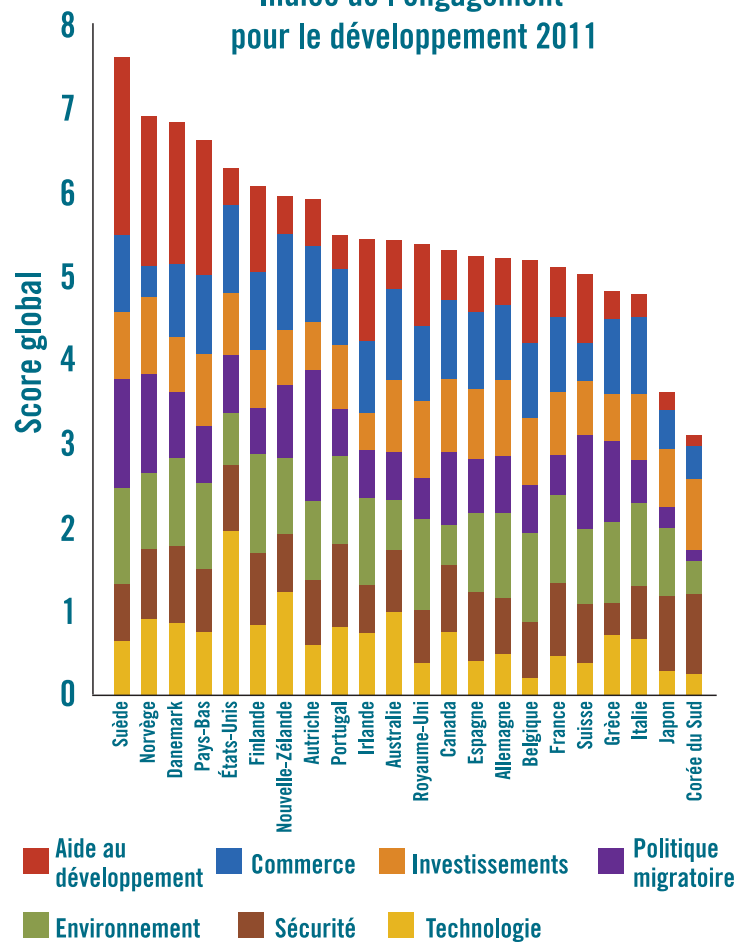
■ Score global 2011 : 5,2

■ Changement depuis 2003 : +0,7

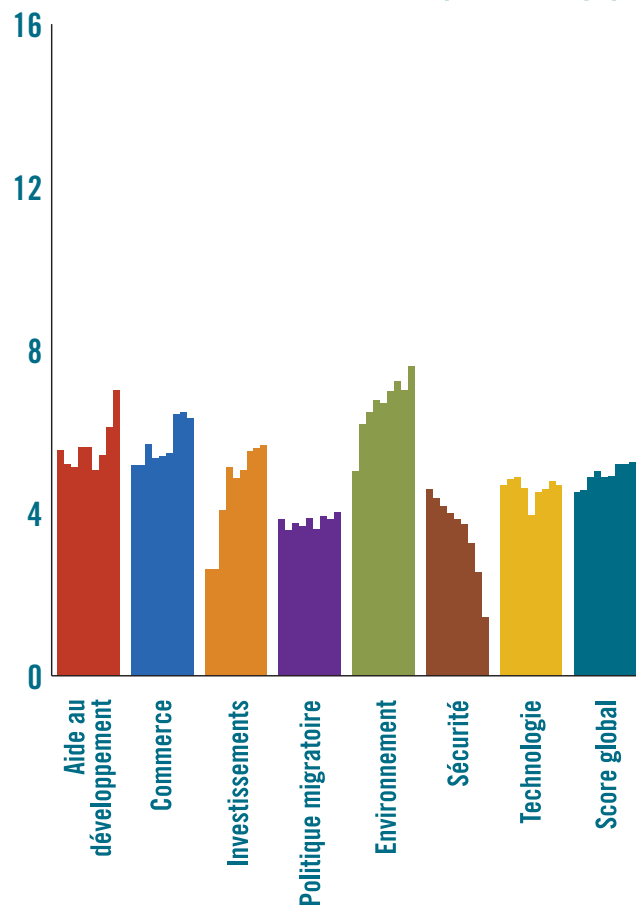
(en utilisant la méthodologie 2011)

La Belgique se classe 16^e en 2011. La Belgique se place parmi le tiers supérieur des pays du CDI dans deux composantes uniquement : l'aide au développement et la performance environnementale. Elle est récompensée pour ses faibles niveaux de production de combustibles fossiles et sa faible part des dépenses gouvernementales de recherche-développement (R&D) pour la défense. Le score global de la Belgique est affaibli plus particulièrement par le faible nombre d'immigrants non spécialisés en provenance des pays en voie de développement qui ont pénétré le territoire belge pendant les années 1990, ses exportations d'armes vers les gouvernements pauvres et non démocratiques, ses maigres contributions au maintien de la paix internationale et aux interventions humanitaires, et ses subventions élevées à l'agriculture.

Indice de l'engagement pour le développement 2011



Performance du CDI 2003–2011 pour la Belgique



Aide au développement

La qualité de l'aide au développement est aussi importante que la quantité, donc le CDI mesure l'aide au développement brute en proportion du PIB ajusté en fonction de divers facteurs de qualité : il soustrait le service de la dette, pénalise l'aide au développement « liée » qui oblige les bénéficiaires à dépenser ces fonds uniquement en biens et services des donateurs, reconnaît l'aide au développement apportée à des bénéficiaires pauvres mais relativement bien gouvernés et pénalise la surcharge des États pauvres avec de nombreux petits projets.

- Score : 7,0
- Classement : 7

Forces

- Un volume d'aide au développement nette élevé en tant que partie de l'économie (0,52 % ; classement : 7)
- Montant important de dons privés de charité attribuable à la politique fiscale (classement en part du PIB : 6)
- Faible volume d'aide au développement liée ou partiellement liée (4,0 % ; classement : 7)

Commerce

Le commerce international a toujours été un élément important du développement économique. Le CDI mesure les barrières commerciales mises en place dans les pays riches pour limiter les exportations en provenance des pays en voie de développement.

- Score : 6,3
- Classement : 13

Forces

- Droits de douane bas sur les textiles (6,0 % de la valeur des importations ; classement : 3)
- Droits de douane bas sur le prêt-à-porter (6,0 % de la valeur des importations ; classement : 3)

Faiblesses

- Subventions élevées à l'agriculture (équivalentes à un droit de douane de 13,1 % ; classement : 18)

Investissements

Les investissements des pays riches dans les nations les plus pauvres leur permettent de réaliser un transfert technologique, d'améliorer les techniques de gestion et de créer des emplois. Le CDI comporte une liste des politiques en faveur des investissements sains dans les pays en voie de développement.

- Score : 5,6
- Classement : 9

Forces

- Emploi des crédits pour les impôts étrangers afin d'empêcher la double imposition des profits des entreprises perçus à l'étranger

Faiblesses

- N'offre pas d'assistance dans l'identification des possibilités directes d'investissement
- Ne permet pas aux investisseurs de bénéficier d'incitations fiscales pour les pays en voie de développement

Politique migratoire

Le déplacement des populations des pays pauvres vers les pays riches permet aux immigrants non spécialisés d'obtenir un emploi, un revenu et d'acquérir des connaissances. Cela permet une augmentation de l'argent que les migrants envoient dans leur pays d'origine ainsi qu'un transfert de compétences lorsque ces derniers rentrent dans leur pays.

- Score : 4,0
- Classement : 14

Faiblesses

- Seulement une légère hausse du nombre d'immigrants non spécialisés en provenance des pays en voie de développement vivant en Belgique apparaît dans les années 1990 (classement par part de la population : 16)
- Faible proportion d'étudiants étrangers en provenance de pays en voie de développement (38,0 % ; classement : 21)
- Frais de scolarité plus élevés pour les étudiants étrangers que pour les autochtones

Environnement

Les pays riches emploient une quantité disproportionnée de ressources rares et les pays pauvres sont les plus vulnérables au réchauffement de la planète et à la détérioration écologique. C'est pourquoi le CDI mesure l'impact des politiques sur le climat mondial, la pêche et la biodiversité.

■ **Score : 7,6**

■ **Classement : 4**

Forces

- Taxes importantes sur les carburants (1,15 USD par litre ; classement : 6)
- Baisse du taux d'émission de gaz à effet de serre en 1999-2009 (taux de croissance annuel moyen/PIB, -3,0 % ; classement : 8)
- Faible taux de production de combustibles fossiles par habitant (équivalent à 0,0 tonne de dioxyde de carbone ; classement : 1)

Faiblesses

- Taux par habitant élevé des émissions de gaz à effet de serre (équivalent à 11,8 tonnes de dioxyde de carbone ; classement : 16)

Sécurité

La sécurité étant une condition préalable au développement, le CDI reconnaît les contributions apportées aux opérations de maintien de la paix autorisées à l'échelle internationale et aux interventions humanitaires par la force, reconnaît la protection militaire des couloirs de navigation et pénalise les exportations d'armes vers des gouvernements pauvres et non démocratiques.

■ **Score : 1,4**

■ **Classement : 22**

Faiblesses

- Niveau élevé des exportations d'armes vers les gouvernements pauvres et non démocratiques (classement en part du PIB : 20)
- Faibles contributions financières et personnelles au maintien de la paix sanctionné internationalement et aux interventions humanitaires au cours de la dernière décennie (classement en part du PIB : 18)

Technologie

Les pays riches contribuent au développement par le biais de la création et de la diffusion de nouvelles technologies. Le CDI capture ce facteur en mesurant le soutien gouvernemental à la recherche-développement (R&D) et en pénalisant les régimes qui appliquent une politique stricte au niveau de la propriété intellectuelle en limitant la diffusion de nouvelles technologies vers des pays pauvres.

■ **Score : 4,7**

■ **Classement : 18**

Forces

- Faible part des dépenses gouvernementales de R&D pour la défense (0,0 % ; classement : 4)

Faiblesses

- Propose des droits de propriétés similaires à ceux des brevets aux développeurs de compilations de données, y compris celles assemblées à partir de données du domaine public
- Pousse pour incorporer dans les accords bilatéraux de libre-échange les mesures « TRIPS-Plus » qui limitent le flux d'innovation vers les pays en voie de développement

Articles complémentaires et participants

Se reporter à l'article intitulé [The Commitment to Development Index: 2011 Edition](#) (L'Indice de l'engagement en faveur du développement 2011) de David Roodman, disponible sur www.cgdev.org/cdi. Le site Internet contient en outre des articles complémentaires traitant de chacun des critères des politiques : David Roodman sur l'aide au développement, William R. Cline sur le commerce, Theodore H. Moran sur les investissements, Elizabeth Grieco et Kimberly A. Hamilton sur la politique migratoire, Amy Cassara et Daniel Prager sur l'environnement, Michael E. O'Hanlon et Adriana Lins de Albuquerque sur la sécurité, et Keith Maskus sur la technologie.

Indice de l'engagement en faveur du développement 2011

Pays	Classement	Aide au développement			Politique			Technologie	Score global	Changement depuis 2003
		développement	Commerce	Investissements	migratoire	Environnement	Sécurité			
Suède	1	14,9	6,5	5,6	9,2	8,1	4,5	4,9	7,7	+1,6
Norvège	2	12,7	2,6	6,4	8,4	6,5	6,4	5,8	7,0	+0,9
Danemark	3	11,9	6,2	4,7	5,6	7,4	6,1	6,5	6,9	-0,2
Pays-Bas	4	11,5	6,6	6,0	4,9	7,3	5,3	5,2	6,7	+0,2
États-Unis	5	3,1	7,4	5,3	4,9	4,4	13,8	5,6	6,4	+2,2
Finlande	6	7,3	6,6	4,9	3,8	8,4	5,9	6,1	6,1	+1,1
Nouvelle-Zélande	7	3,3	8,1	4,7	6,1	6,4	8,7	4,9	6,0	+0,3
Autriche	7	3,9	6,5	4,0	11,1	6,7	4,2	5,5	6,0	+0,6
Portugal	9	2,8	6,5	5,4	4,0	7,3	5,7	7,0	5,5	+1,0
Irlande	9	8,6	6,1	3,1	4,1	7,4	5,2	4,0	5,5	+0,4
Australie	9	4,1	7,7	6,1	4,0	4,2	7,0	5,3	5,5	-0,1
Royaume-Uni	12	7,0	6,3	6,4	3,5	7,7	2,7	4,5	5,4	+0,2
Canada	12	4,2	6,7	6,1	6,2	3,4	5,3	5,7	5,4	+0,4
Espagne	14	4,8	6,4	6,0	4,6	6,6	2,8	5,9	5,3	+1,0
Allemagne	14	4,0	6,3	6,4	4,8	7,2	3,5	4,7	5,3	+0,3
Belgique	16	7,0	6,3	5,6	4,0	7,6	1,4	4,7	5,2	+0,7
France	16	4,3	6,4	5,3	3,4	7,4	3,3	6,1	5,2	+0,6
Suisse	18	5,7	3,2	4,6	7,9	6,3	2,7	5,0	5,1	+0,5
Grèce	19	2,3	6,3	4,0	6,8	6,9	5,1	2,7	4,9	+1,1
Italie	20	2,0	6,5	5,6	3,7	7,0	4,7	4,5	4,8	+0,5
Japon	21	1,5	3,3	4,9	1,8	5,7	2,0	6,3	3,7	+1,1
Corée du Sud	22	1,0	2,8	5,9	1,0	2,8	1,7	6,8	3,1	S/0

Le tableau ci-dessus classe les 22 pays dans le CDI, indiquant leurs scores dans les sept secteurs de politiques. Un score global d'un pays est la moyenne de ses sept scores de politiques. La dernière colonne indique la variation de score global de chaque pays depuis la création du CDI en 2003, en utilisant la méthodologie de 2011.

Le site Internet CGD (www.cgdev.org/cdi) présente les rapports de chacun des 22 pays dans le CDI, de même que des graphiques, des cartes, des feuilles de calcul et des documents de référence.

L'Indice de l'engagement en faveur du développement est conçu par le Center for Global Development, un groupe indépendant de réflexion qui travaille à la réduction de la pauvreté et des inégalités dans le monde en encourageant un changement de politique aux États-Unis et dans d'autres pays riches par le biais d'une analyse rigoureuse et d'un engagement actif avec la communauté politique.

David Roodman, l'architecte de l'Indice de l'engagement en faveur du développement, est chargé de recherche au Center for Global Development.